

RAPPORT D'ACTIVITÉ



► 2023

Administratif - Jeunesse -
Services techniques - Culture -
Scolaire - Séniors - Police municipale -
France services



angerville



ÉDITO



Chaque nouvelle année amène son lot de responsabilités, d'attentes renouvelées et d'enjeux à la fois complexes et stimulants. À Angerville, ces défis ne sont jamais perçus comme des obstacles, mais comme autant

d'occasions de progresser, d'innover et de renforcer notre engagement envers un service public toujours plus efficient et humain.

Dans cette dynamique constante d'action et d'adaptation, le rapport d'activité annuel s'impose comme un outil essentiel : à la fois mémoire du travail accompli et reflet fidèle de l'implication des agents municipaux. Il retrace avec clarté et transparence les efforts déployés chaque jour pour répondre aux besoins des Angervilloises et Angervillois.

Ce document ne se limite pas à une succession de chiffres ou à une simple chronologie d'actions. Il illustre la richesse du capital humain qui fait vivre notre commune : des femmes et des

hommes qui, par leur professionnalisme, leur engagement et leur sens du service, donnent du sens à la mission publique.

Feuilleter ce rapport, c'est entrer dans les coulisses du fonctionnement communal, c'est découvrir comment nos choix collectifs se traduisent concrètement, c'est aussi apprécier les valeurs qui animent notre action : proximité, solidarité, innovation et responsabilité.

Au fil des pages, vous découvrirez comment la commune agit au quotidien, qu'il s'agisse d'éducation, de propreté urbaine, de développement durable, de lien social ou d'aménagement du territoire. Autant de domaines où l'engagement local change la vie des habitants.

Je vous invite chaleureusement à lire ce rapport, qui témoigne de notre volonté commune de bâtir un avenir toujours plus solidaire, attractif et durable pour Angerville.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Le Maire
Johann MITTELHAUSSER



SOMMAIRE

Retour en IMAGES	page 3 à 5	Service JEUNESSE	page 22 à 23
Présentation des ÉQUIPES	page 6 à 9	Services TECHNIQUES	page 24 à 25
Service ADMINISTRATIF	page 10 à 14	POLICE MUNICIPALE	page 26 à 27
ORGANIGRAMME	page 15	Service SCOLAIRE/ENTRETIEN	page 28 à 29
BUDGET de la ville	page 16 à 19	Service CULTUREL	page 30 à 31
Espace SIMONE VEIL/ FRANCE SERVICES	page 20 à 21		



RETOUR EN IMAGES 2023

Soirées théâtre

Activités/Sorties séniors

Salon d'art

Atelier répare café
à l'Espace Simone Veil

Accueil nouveaux arrivants

LIBERTÉ

ÉGALITÉ

FRATERNITÉ

Signature de la Convention Petite Ville de Demain

Repas des aînés

Travaux énergétiques aux écoles

Rencontre des quartiers

Pose 1ère pierre établissement Sainte Cécile

Soirée des nouveaux diplômés

Passage permis piéton

Animation intergénérationnelle ESV

Octobre rose

Permis vélo

Cérémonie des vœux

RETOUR EN IMAGES 2023



Marché de Noël



Goûter de Noël



Inauguration travaux énergétiques aux écoles



Inauguration de la déchetterie



Forum des associations



Cinéma Halloween



Angerville en fête



Rentrée scolaire



Ouverture des festivités de Noël



Distribution des chocolats Noël



Festival des brasseries locales



Angerville fête Noël



Intervention Police Municipale stop harcèlement



Séance conseil municipal





Présentation des équipes

ADMINISTRATIF



Marion CHAYA
Directrice Générale
des Services



Sandrine BIGAND
CCAS - Accueil -
CNI/passeports



Sylvie CASSIER
Ressources Humaines



Maïté DELACHAUME
Affaires générales état civil,
CNI/passeports



Marine FAGUERET
Communication
& Événementiel



Valérie FORGIARINI
Comptabilité



Mélanie GUENAND
Pilotage et coordination
auprès de la
Secrétaire générale



Isabelle LESCALE
Accueil - Affaires scolaires



Tiphanie LE VEZU
Cabinet du Maire



Dimitri PANAZOL
Chef de projets
"Petite ville de demain"



Myriam REBUT
Secrétariat du Maire
& Communication



Angéline SOHIER
Urbanisme

SÉCURITÉ



En 2022, le service de la Police Municipale est composé de :

- Deux brigadiers-chef principal de Police Municipale
- Un gardien brigadier

••• SERVICES TECHNIQUES



Carl DELACHAUME
Responsable
services techniques



Mickaël AUJEAN
Agent polyvalent



**Christophe
DELACHAUME**
Agent polyvalent



Franck GAUJARD
Agent polyvalent



Etienne JULIEN
Agent polyvalent



Vincent LABSOLU
Adjoint technique
polyvalent



Bruno LEPRINCE
Agent polyvalent
nettoyage voirie



David MARCQ
Agent polyvalent



Cédric MENAULT
Agent polyvalent



Fabien MOREAUX
Agent polyvalent
espaces verts



Sylvain MOREAU
Agent polyvalent
espaces verts



Teddy PUCELLE
Agent polyvalent



Emeric QUELLIER
Agent polyvalent



Christophe RENAULT
Agent polyvalent
espaces verts



Joël SAINSARD
Adjoint au responsable

Présentation des équipes

SCOLAIRE

Présentation des équipes



Marie-Pierre
LECOQ
Responsable scolaire



Anita BALLOT
Agent de service



Aline BENETEAU
Agent de service



Teresa CARDOSO
DE OLIVEIRA
Agent de service



Delphine CHARLOT
Agent de service



Cindy DEBREUIL
Agent de service



Karine DESIRE
Agent de service



Josette ESTEVES
Agent de service



Laurence FENEUX
Agent de service



Khaddouj HAJIB
Agent de service



Hatice ISIT
Agent de service



Myriam LECLERCQ
Agent de service
restaurant scolaire



Aurélie LE GELDON
Agent de service



Karine MONCEAU
Agent de service



Sandrine NORGET
Agent de service



Bruno PAQUIN
Agent de service



Noémie PERRICHER
Agent de service



Marie-Claude PETIT
Agent de service
école maternelle



Olinda TRINDADE
Agent de service



Many VA NYA LU
Agent de service

► SCOLAIRE :



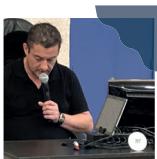
Laurence BRUNEAU
Responsable ATSEM
école maternelle



Florence SCHACH
ATSEM
école maternelle

Présentation des équipes

► CULTUREL :



Grégory LANGER
Régisseur



► ESPACE SIMONE VEIL :

Centre social et Espace France Services



Laïdia BEHILLIL
Agent de développement social et France Services



Sara MARI
Agent d'accueil France Services

► ESPACE SIMONE VEIL :

Pôle jeunesse



Mektoub (Réda)
OUMEZZAOUCHE
Animateur jeunesse



Nabila FECHKAH
Éducatrice de jeunes enfants



administratif

Les services administratifs ont pour vocation d'accompagner les administrés dans leurs multiples démarches.

Ils sont organisés en plusieurs pôles :

- **Accueil** : chargé de l'accueil physique et téléphonique des visiteurs.
- **Urbanisme** : pour les demandes de travaux concernant l'habitat, ...
- **État civil** : gère les demandes de cartes d'identité, passeports, mariages, naissances, décès, ...
- **Pôle scolaire** : pour les inscriptions, règlements can-

tine, ...

- **Comptabilité** : gère le règlement des factures, ...
- **Ressources humaines** : chargées de la gestion du personnel, l'accueil des agents arrivants, le déroulement de carrière, arrêts maladie, congés, l'établissement des bulletins de salaire, la gestion des contrats d'assurance.
- **Communication** : concourt à rendre accessibles et com-



Accueil de la mairie

préhensibles, les décisions de la municipalité ainsi que les actions menées par les services à l'attention des angervillois. Il veille au respect de l'image de la collectivité.

- **CCAS** : met en place une série d'actions générales de prévention et de développement social.

► petite ville de demain

Signature de la convention-cadre Petites Ville de Demain (PVD) le 22 mars 2023.

L'année 2023 a consisté à chercher les financements pour réaliser les premières fiches actions du plan d'action opérationnel d'Angerville mais aussi à lancer les premières consultations dans le cadre des marchés publics.

Les missions ont été :

- Réception des dernières études d'affinement à savoir :
 - étude pré-opérationnel OPAH-RU ;
 - étude Mobilité & Stationnement ;
 - étude Démographique.
- Lancement de l'étude pour la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale pour une restitution 2025 (étude sur deux années).
- Fixer les fiches actions à mettre en œuvre en priorité ;
- Montage financier et lancement des marchés (maîtrise d'œuvre) publics des premières fiches action :
 - Réfection des places du centre-ville / constitution des dossiers pour les demandes de subvention auprès de la région (CAR), l'Etat (fonds vert / AESN) ;

- Aménagement de l'avenue Henri Renard en corridor écologique / constitution des dossiers pour les demandes de subventions auprès de la région (reconquête de la biodiversité, département (CTA), Etat (fonds vert /AESN) ;
- Mise en œuvre du Plan Mobilité Global Communal / recherche de financement / rédaction et lancement des marchés publics de travaux.



Signature de la convention-cadre Petites Ville de Demain

Le service urbanisme est ouvert au public sans rendez-vous les mardis et jeudis.

Le service urbanisme veille au respect strict des règles encadrant les constructions et rénovations au sein de la commune.

Il intervient à chaque étape des projets immobiliers, depuis les conseils avant dépôt des demandes jusqu'à l'instruction des autorisations (permis, certificats, etc.), afin de garantir un cadre urbain harmonieux.

En plus de cette mission principale, il gère les ventes immobilières (DIA), répond aux demandes d'information, consulte le cadastre et le PLU, s'occupe des espaces verts, des arrêtés de circulation, participe aux commissions de sécurité, et délivre diverses autorisations.

Le service doit également faire face à une hausse des infractions au Code de l'Urbanisme, nécessitant des procédures juridiques complexes pour faire respecter la loi.

SERVICE URBANISME	Nombre de demandes	Nombre de demandes	Progression
	2022	2023	
Permis de construire	13	17	+4
Déclaration préalable	104	71	-33
Autorisations de travaux pour Établissement Recevant du Public (ERP)	12	8	-4
Certificats urbanisme	137	87	-50
Déclaration d'intention aliéner	123	78	-45

En 2023, il y a eu 22 125 m² de surface de plancher créée sur la commune.



►permis de louer

La mise en place de ce dispositif permet d'intervenir en amont de la location et de ne pas attendre une éventuelle plainte du locataire.

Ce dispositif est un gage d'un habitat décent pour les locataires. Il met fin à la multiplication des logements insalubres et des marchands de sommeil tout en améliorant la qualité du patrimoine architectural bâti et l'attractivité du centre historique.

Depuis le 1^{er} mars 2023, il est demandé aux propriétaires bailleurs d'un logement situé dans le périmètre défini de disposer d'un permis de louer pour une nouvelle mise en location, lors d'un changement de locataire : dépôt du dossier pendant le préavis.

Le dispositif pourra, par la suite, être étendu à d'autres quartiers d'Angerville, si nécessaire.

Quelques chiffres :

Du 1^{er} mars au 31 décembre 2023, soit sur 10 mois :

- 44 demandes ont été déposées (moyenne de 4/mois)
- 41 demandes déposées et instruites (44 – 3 dossiers déposés 2 fois)
- 39 permis de louer ont été accordés (soit 95 %)





► état civil

Ce service répond aux usagers pour certaines démarches nécessitant la production d'actes d'état civil : acte de naissance, de mariage, de décès, du livret de famille, ...

Il est également disponible pour établir les cartes nationales d'identité, passeports, reconnaissances, naissances. C'est également au sein de ce service que les inscriptions sur les listes électorales ou les recensements s'effectuent.

► accueil

C'est le premier contact entre les services administratifs et les usagers. C'est une véritable courroie d'information et d'orientation. L'accueil est aussi la vitrine du service public de proximité qui reçoit, sans distinction, toutes les personnes sollicitant nos services.

Le service a développé la notion de guichet unique avec l'inscription aux écoles en maternelle et élémentaire, les titres de transport, la remise des imprimés (logement, MDPH, chèque taxi, carte Navigo, ...), le service «Allo encombrants», la gestion de location de matériel, ...

► scolaire

Le portail famille a permis la dématérialisation des démarches pour tout ce qui concerne la restauration scolaire.

Chaque famille peut si elle le souhaite gérer en ligne :

- Les réservations des repas.
- Le paiement par carte bancaire.
- Les modifications des données personnelles.

Grâce à cet outil, 75 % des factures et relances sont en version dématérialisée. Ce chiffre est en constante évolution.

ÉTAT CIVIL	Nombre de demandes annuelles	
	2022	2023
Cartes nationales d'identité	1357	1845
Passeports	1726	1456
Mariages	19	18
PACS	12	6
Parraînages civils	2	2
Décès et transcriptions	26	31
Demandes d'opérateurs funéraires (fermeture de cercueils, crémation, ...)	275	345
Reconnaissances	10	25
Avis de naissances	58	49
Changement de nom	5	2
Changement de prénom	1	2
Inscriptions électoralles	238	105
Recensements militaires	74	70
Demandes d'actes État civil	825	940
Attestations d'accueil	48	68

ACCUEIL	Nombre de demandes annuelles		
	2022	2023	Progression
Accueil téléphonique	5 854 soit 488 appels/mois	5 564 soit 464 appels/mois	-290 soit -24 appels/mois
Accueil physique	3 308 soit 276 visites/mois	3 403 soit 284 visites/mois	+95 soit +8 visites/mois

SCOLAIRE	Nombre de demandes		
	2022	2023	Progression
Titres de transport scolaire	101	103	+2
Effectifs de la maternelle	213	202	-11
Effectifs de l'élémentaire	334	326	-8
Montant des repas facturés année calendaire	158 758 €	168 620 €	+9 862 €
Nombre de relances de facturation	954	1838	+884

►ressources humaines

Mouvement de personnel pour l'année 2023 :

Arrivées :

- Teddy PUCELLE, services techniques

Départs :

- Christophe JULIEN, services techniques
- Irène RODRIGUES, écoles

La mairie a accueilli 13 stagiaires en 2023 pour 38 semaines.



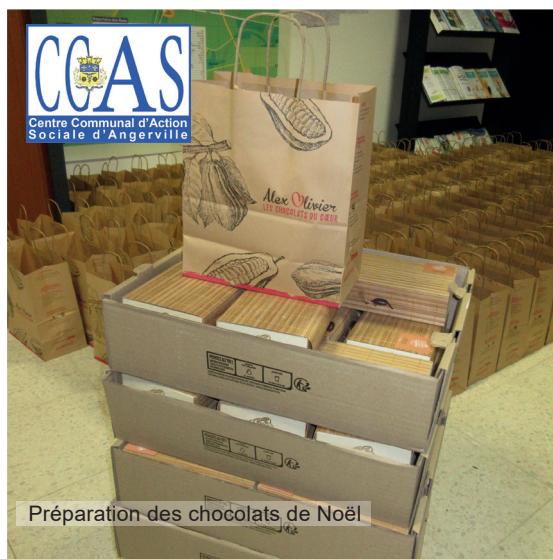
CCAS	Dossiers traités		Pro-gres-sion
	2022	2023	
Titre de transport	36	48	+12
Expulsion	4	7	+3
Aide sociale	6	8	+2
Obligation alimentaire	6	12	+6
Allocation personnalisée à l'autonomie (APA)	6	3	-3
Insalubrité	1	2	+1
ANAH	2	0	-2
Télé assistance	14	14	0
Maison Des Personnes Handicapées (MDPH)	16	15	-1
Logement social	172	372	+200
FSL - Fonds d'énergie (aide paiement facture d'énergie)	0	3	+3
Bons alimentaires	9	0	-9
Aides financières CCAS	5	3	-2
CNAV-MSA(aide à l'autonomie, ASPA)	-	3	+3
Domiciliation	-	2	+2
Accueil physique	120	198	+78
Accueil téléphonique	178	212	+34
Repas des aînés	236	169	-67
Chocolats pour les aînés	330	340	+10
Plan canicule personnes répertoriées personnes inscrites au registre	660 99	665 72	

►CCAS

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est une institution locale qui met en place une série d'actions générales de prévention et de développement social sur la commune.

Il développe des activités et missions visant à assister et soutenir les populations concernées telles que les personnes handicapées, les familles en difficulté, les personnes âgées, ...

Dans le cadre de missions sociales légales, le CCAS s'investit dans des demandes d'aide sociale et les transmet aux autorités ayant en charge de prendre ces décisions.



administratif



Marion CHAYA
Directrice Générale
des Services

L'année écoulée a été riche en projets structurants pour notre commune, portés par l'engagement constant des agents municipaux que je tiens à remercier sincèrement. Leur mobilisation a permis d'atteindre des résultats concrets au service des habitants.

Parmi les réalisations majeures de cette année, la fin des travaux de rénovation énergétique du groupe scolaire marque une

étape importante pour le confort des usagers et la transition écologique de nos équipements. Grâce à une mobilisation exemplaire des équipes techniques et administratives, cet équipement bénéficie désormais d'une nouvelle jeunesse, plus durable et plus économique.

L'année a également vu l'aboutissement des dernières études dans le cadre du programme Petites Villes de Demain (PVD). Ces travaux préparatoires vont désormais nous permettre d'entrer dans une phase opérationnelle, concrétisant des projets de revitalisation urbaine attendus et porteurs d'avenir pour la commune.

Enfin, l'acquisition du bâtiment de l'ancien LIDL marque une

étape stratégique pour le développement des services. Ce site est destiné à accueillir les services techniques municipaux. Ce projet a été pensé collectivement pour améliorer les conditions de travail des agents tout en optimisant le fonctionnement du service.

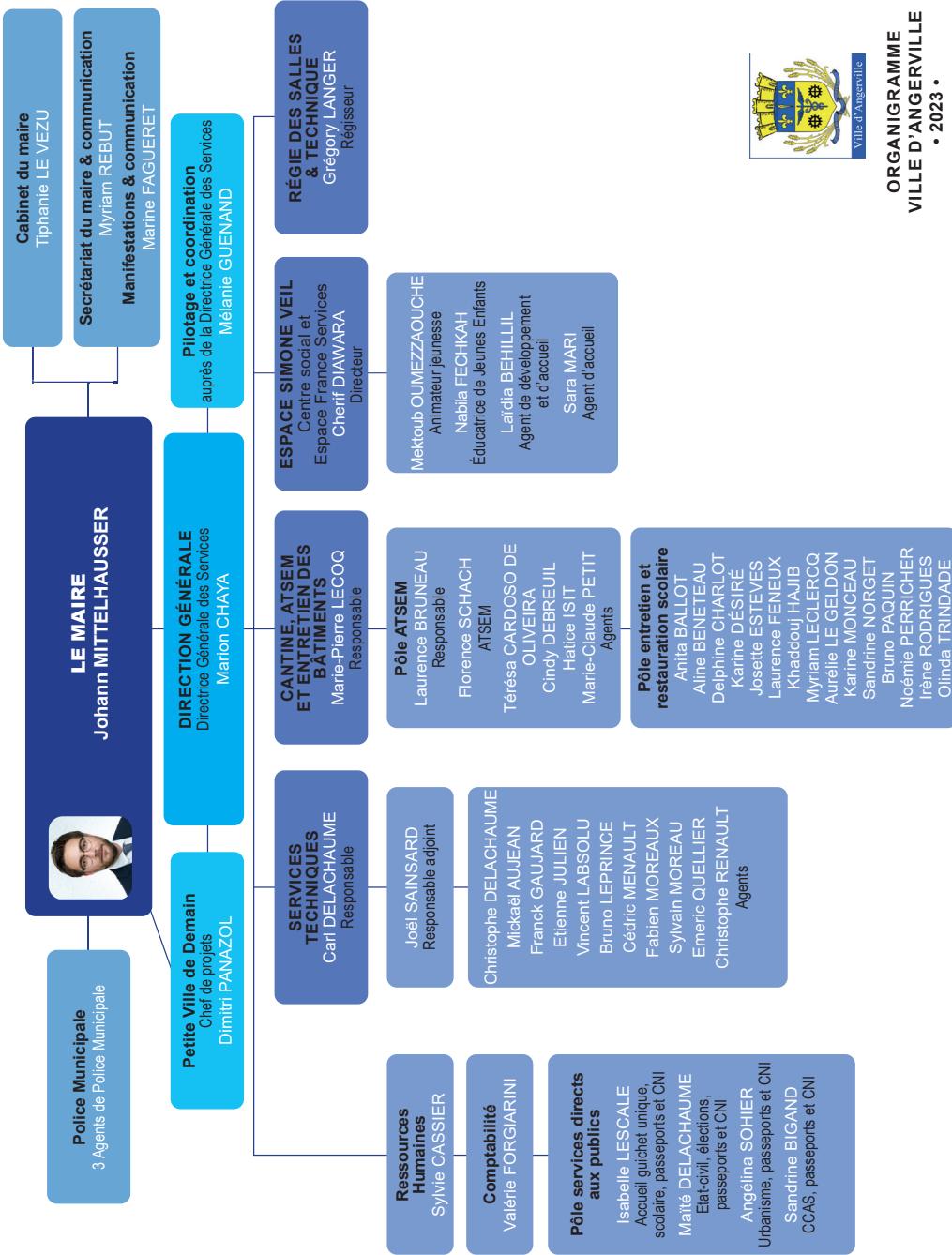
Ces avancées n'auraient pu voir le jour sans l'implication quotidienne des agents, leur expertise et leur engagement au service de l'intérêt général.

L'activités des services municipaux est à la fois visible et invisible. C'est en fait plus de 50 agents occupant des métiers différents qui agissent quotidiennement au service des Angervillois.

Ce rapport d'activité met en valeur leur travail conséquent et leur engagement sans faille.



Séance du Conseil Municipal



Budget de la ville



Les principaux investissements de 2023 en TTC

écoles



Fin des travaux
de rénovation
énergétique du
groupe scolaire
511 487 €



Bancs pour les
cours et vitrines
d'affichage
4 808 €



Acquisition de la
rosalie scolaire
16 248 €

services techniques



Acquisition du
magasin Lidl et
préparation du
projet de travaux
pour y installer
le service
technique
337 512 €



PETITE VILLE DE DEMAIN



PRÉPARATION DES GRANDS PROJETS

Marché public de maîtrise
d'œuvre pour les travaux de
l'avenue Henri Renard
et pour le centre-ville
5 577 €

Plan de projet du pumptrack
5 000 €

DERNIÈRES ÉTUDES PETITES VILLES DE DEMAIN

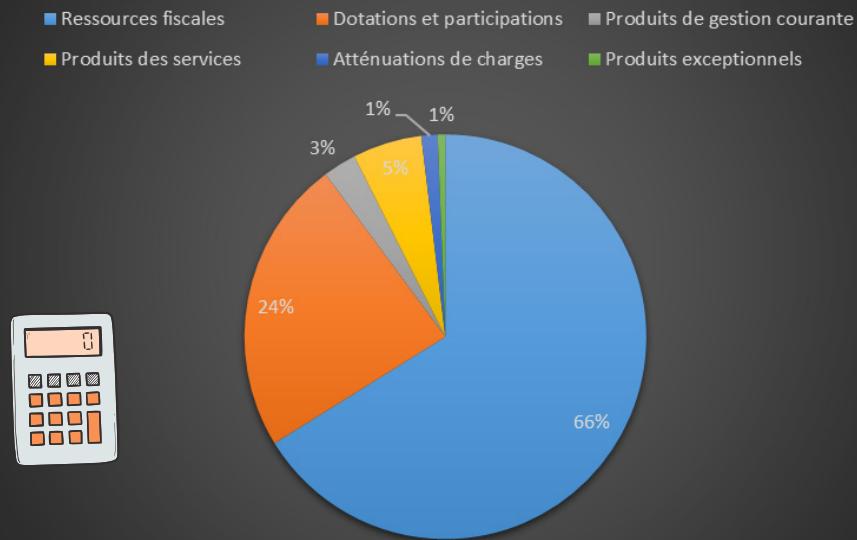
Mobilités et stationnements
35 760 €

OPAH RU
13 548 €

Section de fonctionnement

Recettes réelles	Réalisation
Ressources fiscales	3 374 521 €
Dotations et participations	1 206 612 €
Produits de gestion courante	136 478 €
Produits des services	283 947 €
Atténuations de charges	66 553 €
Produits exceptionnels	31 333 €

Recettes réelles de fonctionnement

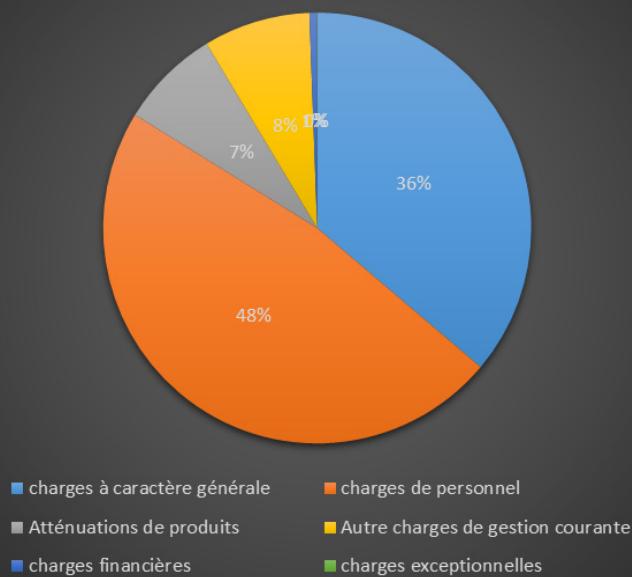


Budget de la ville

Section de fonctionnement

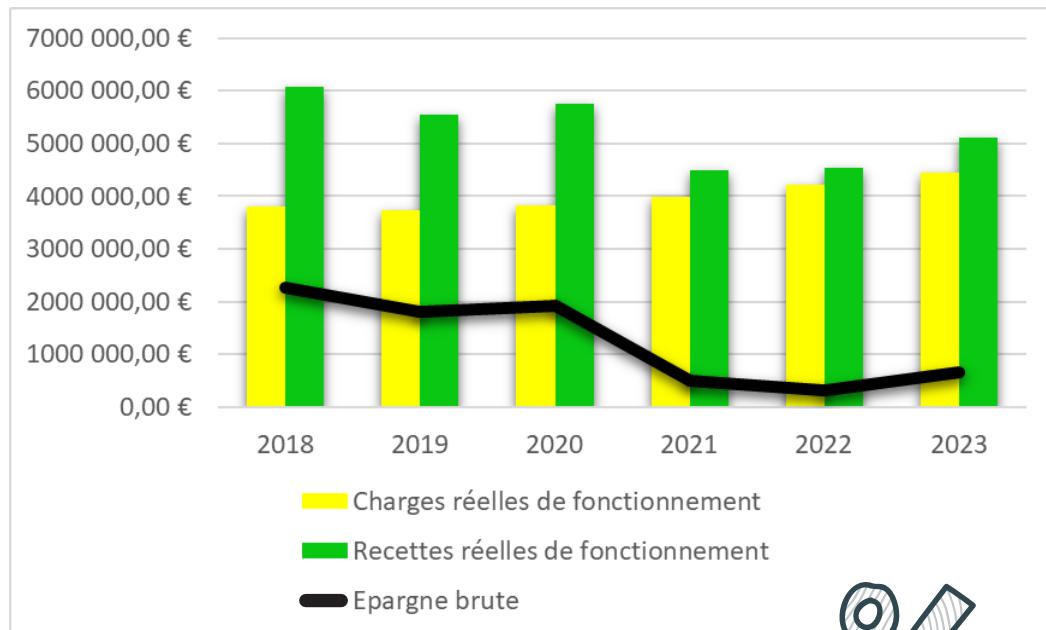
Dépenses réelles	Réalisation
Charges à caractère général	1 605 020 €
Charges de personnel	2 113 664 €
Atténuations de produits	334 954 €
Autres charges de gestion courante	357 508 €
Charges financières	24 605 €
Charges exceptionnelles	1 368 €

Dépenses réelles de fonctionnement



Capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursement de la dette et dépenses d'équipement). Elle est calculée par différence entre les produits réels et les charges réelles de fonctionnement.



Quelques ratios par habitant :

- Recettes :** 1 166 €
(1 179 € moyennes des communes de même strate)
- Dépenses :** 1 014 €
(971 € moyennes des communes de même strate)
- Produit fiscal :** 490 €
(525 € moyennes des communes de même strate)
- Dette :** 388 €
(799 € moyennes des communes de même strate)
- Taux d'endettement :** 33.29 %
(66.10% moyennes des communes de même strate)
- Dotations de l'état :** 165 €
(153 € moyennes des communes de même strate)



Espace Simone Veil

SECTEUR FAMILLE

Sorties proposées

Au cours de l'année 2023, un total de 7 sorties ont été proposées aux usagers, avec une participation globale de 264 personnes. Ces sorties ont permis à un public varié de profiter d'activités culturelles, ludiques et familiales. Voici le détail des sorties organisées :

- Avril : Atelier Happy Cook - 35 personnes
- Juin : Visite du Musée des Transports - 23 personnes
- Août : Journée à Cabourg - 50 personnes
- Septembre : Visite du Zoo de Beauval - 55 personnes
- Octobre : Journée à Disneyland Paris - 53 personnes
- Octobre : Sortie au Parc Astérix - 48 personnes

Total participants : 264 personnes

Ces sorties ont rencontré un franc succès, avec des taux de participation élevés, en



L'Espace Simone Veil

particulier lors des événements estivaux et des destinations à forte attractivité familiale.

Ateliers proposés sur l'espace Simone Veil

En parallèle des sorties, plusieurs ateliers ont été régulièrement organisés dans l'espace Simone Veil, favorisant le lien social, l'éveil culturel et la créativité des participants.

Voici les thématiques d'ateliers proposées :

- Danse orientale
- Comptines signées
- Atelier culinaire
- Atelier jeux libre

• Atelier jeux de société

Ces ateliers ont permis aux usagers de tous âges de participer à des activités conviviales et intergénérationnelles, renforçant ainsi les dynamiques collectives au sein de l'espace.

En 2023, une programmation variée et une forte participation ont rythmé l'année. Les sorties ont permis l'évasion et la découverte, tandis que les ateliers ont renforcé les liens de proximité. Ce bilan reflète un engagement soutenu pour offrir des activités accessibles et de qualité à tous.

SECTEUR SENIORS

Le programme séniors 2023 a été mis en place afin de promouvoir le bien-être, le lien social, la prévention santé et l'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus, résidant sur le territoire d'Angerville.

Les objectifs principaux, sont :

- Lutter contre l'isolement social des personnes âgées
- Encourager l'activité physique et mentale
- Offrir des espaces d'échanges intergénérationnels

Bilan quantitatif :

- Nombre total de participants sur l'année : 221 personnes

Difficultés rencontrées :

- Taux de participation assez faible
- Difficulté à toucher les publics isolés sans accès numérique

Solutions mises en place :

- Ouverture des inscriptions pour les exté-

rieurs en contrepartie d'une adhésion à l'adhésion au Club LEA

- Campagnes d'information papier distribuées dans les boîtes aux lettres et diffusion sur les réseaux sociaux

LES ACTIONS RÉALISÉES

Mois	Activité principale	Nombre de participants
Avril	Parc floral « La source » à Orléans	34
Mai	Séjour Val d'Ambroise	18
Juin	Canal de Briare	36
Juillet	Musée de l'Apiculture (annulé)	0
Septembre	Chartres en lumières	37
Octobre	Aquarium de Paris	27
Novembre	Journée à Meaux	33
Décembre	Disney sur glace	36



Ouvert en 2017, l'espace France Services est situé au sein du centre social de la ville, nommé « Espace Simone Veil »

L'année 2023 marque un succès notable avec un nombre élevé d'accompagnements réalisés

et un taux de visites spontanées impressionnant. La population d'Angerville continue de répondre activement aux services proposés.

Évolution du taux de fréquentation

En 2023, le taux de fréquentation est de 72,39% des usagers qui ont effectué des visites spontanées, ce qui montre une forte demande et réactivité des usagers vis-à-vis des services offerts. Cela reste équivalent à l'année 2022.

Évolution des permanences, du libre accès aux ordinateurs et à l'accompagnement individuel

- Total : 2186 accompagnements réalisés.
- 194 permanences ont été réalisées par des partenaires extérieurs, contribuant au renforcement du dispositif de services.
- 272 accès à un PC en libre-service ont été enregistrés, facilitant l'accès aux démarches administratives pour les usagers.

Taux de réalisation des démarches sans redirection

Le taux de réalisation sans redirection est de : 85%. 54,54% des démarches ont été réalisées à 100%, montrant une amélioration par rapport à l'année précédente, bien qu'une part notable des démarches reste à compléter.

Caractéristiques démographiques des usagers :

Top 3 par âge :

- 45 à 55 ans : premier groupe d'âge le plus représenté, montrant une demande significative d'accompagnement chez les adultes dans la tranche d'âge intermédiaire.
- 27 à 45 ans : ce groupe d'âge arrive en seconde position, avec un nombre important de demandeurs de services dans cette catégorie.

+ 62 ans : le troisième groupe d'âge, probablement en raison des demandes liées à la retraite et à des démarches de santé.

Genre :

52,38% des usagers sont des femmes, une majorité qui pourrait indiquer des besoins particuliers liés à la gestion familiale, à la carrière ou à la santé.

Types de démarches et de partenariats

Démarches propres à la structure :

- Service public : Comme l'année précédente, les démarches liées au service public demeurent les plus fréquentes au sein de la structure, un axe majeur des accompagnements proposés.

Partenariats principaux

- MDE en force : La Mission Départementale de l'Emploi (MDE) continue de jouer un rôle central, assurant une couverture importante des permanences.

Partenariats nationaux (signataires de la charte France Services) :

- CAF : représente 27% des demandes d'accompagnement, principalement liées aux allocations solidarités RSA et à la prime d'activité.
- ANTS et Finances publiques : Ces deux partenaires prennent désormais une place de plus en plus importante dans le parcours d'accompagnement des usagers, suite aux réformes administratives et à la simplification des démarches.

Les partenaires France Services :

- Assurance Maladie
- Assurance Retraite
- CAF
- ANTS
- MSA
- Finances Publiques
- France Travail
- La Poste
- Point Justice

Les partenaires locaux :

- MDE
- Mission Locale
- Ma commune ma mutuelle
- UDAF
- Médiation Familiale CITHEA
- Alec Ouest
- CIDFF
- MJD

Service jeunesse



Réda OUMEZZAOUCHE
Animateur jeunesse

« Depuis plusieurs années maintenant, la jeunesse Angervilloise se distingue par son engagement profond et sa volonté de bien faire. Volontaires et mobilisés. Ils œuvrent ensemble, avec une solidarité sans faille, pour offrir aux plus jeunes les moyens de réussir et de s'épanouir dans leur parcours académique en luttant ensemble contre le décrochage scolaire notamment au collège. Au-delà de l'éducation, la commune cherche également à élargir les horizons culturels de chaque jeune, toujours vers plus de culture, afin de nourrir les esprits et d'ouvrir les perspectives. Mon objectif : tendre vers une autonomie totale, permettant à chaque jeune de prendre en main son avenir avec confiance et responsabilité, tout en restant solidaire et engagé envers les autres. »

L'ancienne génération laisse la place aux jeunes pousses

Après quatre années de succès à l'échelle départementale, nationale et européenne, où nous avons remporté le premier prix pour des projets audiovisuels, une nouvelle génération de jeunes fait son arrivée au sein du pôle jeunesse.

Les plus âgés ont montré la voie pour les plus jeunes, en devenant des modèles à suivre.

L'objectif est de rompre l'isolement des jeunes en milieu rural en les encourageant à participer aux actions culturelles proposées par le centre social.

Il est aussi important de libérer la parole, afin de dissiper les appréhensions des jeunes qui fréquentent la structure.

L'accompagnement des jeunes dans leur transition vers l'âge adulte reste essentiel, tout en continuant de maintenir les efforts dans les domaines scolaire, sportif et extrascolaire, sans relâcher l'engagement,

valeur qui caractérise les jeunes d'Angerville.

La culture comme pièce maîtresse pendant les vacances scolaires

Dans le cadre de notre objectif de développer le goût de la culture auprès des jeunes, diverses actions ont été mises en place à Paris, visant à enrichir leur expérience et à élargir leurs horizons.

À travers des sorties variées, nous avons non seulement permis aux jeunes de découvrir de nouvelles facettes de la culture, mais aussi de s'engager activement dans des activités qui favorisent leur autonomie et leur esprit d'équipe comme tracer l'itinéraire des sorties en transport en commun.

Parmi les actions réalisées, on retrouve des expériences immersives comme Koezio et l'escape Game, des moments de détente à l'Aquaboulevard ou au Parc Astérix, ainsi que des découvertes culturelles à travers la Japan Expo et des musées.

Les ateliers culinaires et repas à thème ont également été des occasions pour les jeunes de s'initier à des cultures culinaires variées.

Des événements conviviaux, tels que les barbecues et le bowling, ont renforcé la cohésion du groupe, tandis que des formations pratiques comme la PSC1 ont contribué à leur développement personnel.

Ces sorties, tout en étant ludiques, ont permis de tracer des itinéraires culturels, en offrant aux jeunes une immersion

dans des univers divers, tout en cultivant leur curiosité, leur autonomie et leur ouverture d'esprit.

Valoriser l'engagement citoyen grâce au bénévolat

L'engagement citoyen des jeunes est une véritable force pour la commune et les dispositifs comme Tremplin Jeune Citoyen mis au goût du jour par le conseil départemental de l'Essonne jouent un rôle essentiel dans sa valorisation.

Ce programme offre aux bénéficiaires l'opportu-

nité de s'impliquer activement dans des actions bénévoles pour les jeunes âgés de 12 à 25 ans.

Ce dispositif offre ainsi une opportunité unique pour les jeunes de s'engager de manière significative, de contribuer au bien-être collectif et de se préparer à devenir des citoyens actifs et responsables.

Pas moins de 15 personnes ont bénéficié de ce dispositif cette année en participant à des projets concrets.



Services techniques



Carl DELACHAUME
Responsable
des Services Techniques

À travers la diversité de leurs actions, les services techniques participent activement à la transition écologique de la commune, tout en maintenant un niveau élevé de qualité de service. Leur engagement, leur polyvalence et leur sens du service public sont à saluer, car ils œuvrent chaque jour pour faire d'Angerville une ville agréable, fonctionnelle et tournée vers l'avenir.

Un service technique mobilisé pour une ville plus agréable

L'année écoulée a été marquée par une mobilisation constante des services techniques de la ville, dont les missions sont aussi variées qu'essentielles au quotidien des habitants. En réponse aux enjeux environnementaux et climatiques, les pratiques d'entretien des espaces publics ont évolué de manière significative, avec pour objectif de préserver les ressources naturelles tout en continuant à embellir la ville.

Des espaces verts repensés pour faire face au changement climatique

Le fleurissement de la ville a

connu une profonde transformation. Consciente de la nécessité de limiter la consommation d'eau, la commune a choisi de réduire considérablement la plantation de fleurs annuelles, très gourmandes en arrosage. À la place, plusieurs massifs ont été créés en utilisant des plantes vivaces et des graminées, plus résistantes à la sécheresse. Ces nouvelles plantations permettent un fleurissement durable, étalé sur l'ensemble de l'année, tout en réduisant l'entretien.

De plus, la taille des arbres a été ajustée afin de favoriser un ombrage plus important dans l'espace public. Ces zones d'ombre jouent un rôle clé en période de canicule, en offrant des îlots de fraîcheur appréciés des usagers.

Des missions quotidiennes indispensables

En parallèle de ces adaptations, les équipes techniques poursuivent les missions de base qui garantissent un cadre de vie propre et soigné : la tonte des pelouses, le ramassage des feuilles, la taille des haies ou encore l'entretien des massifs fleuris. Ces tâches, bien que discrètes, sont réalisées avec rigueur et constance.

Un entretien attentif du patrimoine bâti

Le service bâtiment a également poursuivi ses efforts pour améliorer les infrastructures communales. Cette année, plusieurs salles de classe ont été remises en peinture, et des placards coulissants ont été installés pour optimiser l'aménagement des espaces scolaires. Ces

interventions contribuent directement à la qualité de vie des enfants et du personnel éducatif.

L'entretien régulier des bâtiments municipaux et des salles de location fait partie des priorités, avec une attention particulière portée à la sécurité, à la propreté et à la fonctionnalité de ces espaces.

Un soutien technique aux événements de la vie locale

Les services techniques jouent également un rôle essentiel dans la vie événementielle de la commune. Tout au long de l'année, ils assurent l'installation des structures et équipements nécessaires à la tenue de nombreuses manifestations : le marché de Noël, les représentations théâtrales, Octobre Rose, et bien d'autres rendez-vous festifs ou culturels.

Dès l'automne, deux agents se consacrent pleinement à la préparation des illuminations de fin d'année. Leur travail minutieux permet à la ville de revêtir ses plus belles couleurs et d'offrir un décor féérique pour les fêtes, apprécié de tous les habitants.

Voirie et éclairage : une vigilance constante

Enfin, les services techniques veillent toute l'année à l'entretien du réseau d'éclairage public et de la voirie. Qu'il s'agisse de remplacer une ampoule, réparer une chaussée ou sécuriser un passage piéton, les agents interviennent rapidement pour garantir confort et sécurité à l'ensemble des usagers.



Police municipale



Des missions variées pour garantir la sécurité de tous

Parmi nos missions prioritaires, la surveillance des abords des écoles occupe une place centrale. Nous veillons à la sécurité des enfants et des parents lors des entrées et sorties scolaires, en sensibilisant également les usagers de la route au respect des règles de circulation.

Nous avons également assuré la sécurisation de nombreux événements locaux qui



Session d'entraînement

Illuminations de Noël et de la Balade des Cochelins. Ces festivités attirent un grand nombre de visiteurs et nécessitent un dispositif adapté afin d'assurer un déroulement serein et sans incident.

Une police préventive et de proximité

Outre nos interventions régulières, nous avons consolidé nos actions préventives, notamment en milieu scolaire. Nos agents ont ainsi mené des campagnes de sensibilisation à la prévention routière pour les



Permis vélo

piétons et cyclistes, mais également, cette année, en faveur de la lutte contre le harcèlement scolaire. Ces actions permettent de sensibiliser et de protéger nos jeunes citoyens face aux dangers qu'ils peuvent rencontrer.

Une collaboration renforcée avec la Gendarmerie

Notre travail en partenariat avec la Gendarmerie s'est intensifié au travers de missions et d'interventions conjointes. Cette coopération renforce l'efficacité des actions menées sur le terrain et contribue à une meilleure réactivité face aux situations de trouble à l'ordre public.

La professionnalisation des agents, gage d'efficacité

Nos agents ont poursuivi leur montée en compétence grâce à des formations



dispensées par le CNFPT, ainsi qu'à des sessions d'entraînement et de maintien des techniques d'intervention. Ces formations garantissent un service de qualité et une adaptabilité aux situations variées rencontrées sur le terrain.

Une présence quotidienne au plus proche des habitants

Nous avons maintenu une forte présence sur l'ensemble des secteurs de la ville, adaptant nos modes de patrouille en fonction des besoins : patrouilles pédestres, à vélo et motorisées. Ce maillage du territoire favorise une meilleure visibilité de nos agents et encourage le dialogue et la médiation avec les habitants et les acteurs économiques.

Une action répressive à Dommerville

Dans le cadre de la réglementation sur la circulation des poids lourds, nous avons renforcé notre présence répressive à Dommerville, avec un total de 38 contraventions rédigées afin d'assurer le respect de l'interdiction de circulation. Cette vigilance accrue contribue à améliorer la sécurité et la qualité de vie des riverains.

Un contrôle renforcé sur les chiens catégorisés et dangereux

Dans le cadre de la surveillance des animaux potentiellement dangereux, nous avons mené une campagne de contrôle sur les chiens catégorisés. Cette action a permis de recenser 14 chiens relevant de ces catégories, ainsi que le placement en fourrière de deux chiens ayant représenté un danger avéré. Ces chiens ont malheureusement dû être euthanasiés suite à des morsures graves. Ces actions visent à prévenir les incidents et à assurer la sécurité de tous.

612 VERBALISATIONS ÉLECTRONIQUES



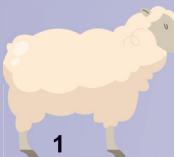
178 infractions
stationnements irréguliers en zone bleue
(238 en 2022)



42 infractions
liées aux règles de conduite et priorité (stop, téléphone, interdiction 3.5t)
(35 en 2022)



1 infraction
pour conduite sans permis



1 infraction
pour transport d'ovins sans mesure sanitaire



321 infractions
stationnement gênant
(329 en 2022)



59 infractions
liées aux règles administratives d'équipements du véhicule
(44 en 2022)



1 infraction
pour divagation de chien



3 procédures
pour dépôts sauvages
(2 en 2022)

QUELQUES CHIFFRES	2022	2023
Activités	-	1172
Interventions	-	534
Visites opérations tranquillité vacances	352	401
Objets trouvés	60	57
Vacations funéraires	33	56
Véhicules en stationnement abusif	38	34
Procès-verbaux/Rapports	-	25
Animaux	-	14
Mise en fourrière	8	5

Service scolaire/entretien



Marie-Pierre LECOQ

Responsable du service
cantine, ATSEM
et entretien des salles

Le service cantine, ATSEM et entretien des locaux représentent un pilier essentiel de notre quotidien. Polyvalent par nature, il agit avec efficacité tant dans la relation avec le public qu'au travers des nombreuses missions qu'il assure chaque jour.

Je tiens ici à exprimer toute ma reconnaissance envers les agents qui composent ce service. Leur engagement, leur sens du devoir et leur capacité à s'adapter aux imprévus sont remarquables. En effet, face aux absences parfois nombreuses, ils n'hésitent pas à répondre présents et à occuper les postes vacants sans jamais faillir à leurs responsabilités.

Je mesure combien je fais souvent appel à leur disponibilité et à leur sens de l'organisation. Pourtant, ils continuent, avec courage et détermination, à faire fonctionner ce service essentiel, sans relâche.

Merci à eux pour leur professionnalisme, leur esprit d'équipe et leur dévouement au service de tous.

L'année 2023 a été marquée par une dynamique soutenue au sein des services scolaires de notre commune, qui comptent aujourd'hui 22 agents répartis entre l'école maternelle, l'école élémentaire, le restaurant scolaire et l'entretien des locaux.

Répartition du personnel

- 6 agents sont affectés à l'école maternelle.
- 16 agents se partagent les missions entre l'école élémentaire, la cantine et les services d'entretien

Une nouvelle recrue, Nabila Fechkah, a rejoint l'équipe. Le matin, elle intervient dans la classe passerelle accueillant des enfants de 2 à 3 ans. Elle participe également à la gestion des conflits sur les cours de récréation, tant en maternelle qu'en élémentaire, durant la pause méridienne.

Organisation du travail

Le matin, les agents d'entretien se rendent dans les salles pour assurer leur propreté.

Les après-midi sont consacrés au nettoyage du restaurant scolaire et de la vaisselle. Une exception est faite les lundis et mardis, durant lesquels la salle polyvalente est également nettoyée.

Les ATSEM prennent en charge les enfants pour la sieste : mise en tenue,

accompagnement au dortoir, puis habillage au réveil à partir de 15h pour un retour en classe.

À partir de 16h, les équipes de nettoyage se relaient :

- Jusqu'à 18h15 à la maternelle (6 agents).
- Jusqu'à 18h30 à l'élémentaire (5 agents).

Transport scolaire

Le retour à la maison est assuré par deux bus. Un total de quatre agents y est affecté (deux par véhicule).

Leur mission inclut :

- L'accueil et le contrôle des enfants inscrits,
- La vérification des règles de sécurité à bord,
- La tenue d'une feuille de présence,
- La remise des enfants à une personne habilitée,
- Et la vérification qu'aucun enfant ne reste à bord après le trajet.

Une attention particulière est portée aux enfants de la maternelle annexe, pour lesquels un dispositif spécifique de transfert est mis en place avec l'aide de quatre agents.

Le restaurant scolaire

En 2023, 45 371 repas ont été servis :

- 15 528 repas pour les maternelles,
- 23 536 repas pour les élémentaires,

Le restaurant scolaire s'engage activement dans une démarche de quali-

té avec l'application de la loi EGAlim, garantissant :

- 50 % de produits labellisés (SIQO), dont au moins 20 % issus de l'Agriculture Biologique.

En octobre, la semaine des couleurs a animé les repas du 16 au 20, et un repas de Noël festif a été proposé à l'ensemble de la communauté éducative.

Nous avons également accueilli un nouveau diététicien, Alexandre Villate, qui succède à la précédente professionnelle de santé.

Temps forts de l'année

Fin août, le grand nettoyage de rentrée a été réalisé pour préparer les écoles à l'arrivée des élèves.

Le 1^{er} septembre, comme chaque année, une réunion de rentrée a rassemblé tout le personnel pour remettre les plannings, donner les consignes et répondre aux besoins d'ajustement en début d'année.

En décembre, les chefs de service ont été conviés à une réunion thématique portant notamment sur :

- Le bilan des missions,
- Les entretiens annuels,
- Le règlement intérieur (focus sur les congés et pauses),
- Et d'autres sujets de gestion collective.

Ces temps d'échange restent essentiels pour le bon fonctionnement de notre service et la qualité de l'accompagnement offert aux enfants.



Permis piéton avec la police municipale



Intervention de la police municipale : non au harcèlement



Spectacle de fin d'année



Fête des écoles



Rentrée scolaire

Service culturel



Grégory LANGER
Régisseur des salles
communales

J'ai la chance d'exercer un métier au cœur de la vie locale, en lien direct avec M. le Maire, les services municipaux, mais aussi avec une grande diversité d'acteurs : associations, particuliers, entreprises... Cette pluralité d'interlocuteurs est une véritable richesse. Elle confère à ma mission une dynamique et une variété stimulantes, qui nourrissent chaque jour ma passion pour ce métier.

Mon engagement repose sur deux piliers : l'expertise technique et le sens du service. Au quotidien, je veille au bon fonctionnement des salles communales pour qu'elles soient des lieux accueillants, fonctionnels et adaptés aux besoins de chacun. Mon objectif est simple : offrir à tous – habitants, associations, professionnels – un environnement propice à l'échange, à la création, à la convivialité.

Parce que ces lieux sont bien plus que de simples infrastructures ; ce sont des espaces de vie, de lien et de rencontres. Contribuer à leur animation et à leur gestion, c'est aussi participer activement au dynamisme et à la cohésion de notre commune.

C'est avec enthousiasme, rigueur et humanité que je poursuis cette mission, convaincu que le service public se construit chaque jour, au plus près du terrain, dans l'écoute, la coopération et le respect de chacun.

Au cœur de la vie communale d'Angerville se trouve un service dévoué à cultiver l'épanouissement culturel et le bien-être collectif : le Service Culturel.

À travers ses actions diverses et ses multiples initiatives, il s'érige comme un pilier essentiel, créant des ponts entre les habitants, stimulant la curiosité et favorisant les échanges.

La gestion des salles communales constitue l'une des missions clés du Service Culturel. Sous la responsabilité du régisseur, cette tâche englobe un éventail de responsabilités, allant de l'établissement des plannings d'occupation à la supervision des contrats de location, en passant par la coordination des états des lieux et la gestion des équipements.

Les salles, telles que la salle des Majorettes, le Centre Culturel et la salle polyvalente Guy Bonin, sont des espaces de rencontre et d'expression qui accueillent une variété d'événements, des réunions associatives aux manifestations culturelles en passant par les expositions et les cérémonies commémoratives.

La présence du régisseur lors de ces événements assure non seulement le bon déroulement technique, mais aussi le respect des règles de sécurité et du règlement intérieur.

Parallèlement à la gestion des salles, le Service Culturel s'investit pleinement dans l'organisation et la promotion d'activités culturelles et les animations.



Sous la houlette de l'adjoint en charge des cérémonies et des grands événements, le régisseur assure la liaison avec les troupes artistiques, associations, professionnels et organismes, garantissant ainsi le succès des réunions, ateliers, expositions et autres manifestations culturelles. L'objectif premier de ces événements est de susciter l'intérêt et la participation des Angervillois, de les rassembler autour de moments de partage et de découverte.

La programmation culturelle d'Angerville se veut à la fois ambitieuse et accessible, puissant dans les talents locaux et associatifs pour offrir une offre diversifiée et de qualité.



Salle des Majorettes



Salle polyvalente Guy Bonin



Centre culturel

Conscient des contraintes budgétaires, il s'appuie également sur des partenariats comme la Communauté d'Agglomération et d'autres acteurs locaux pour enrichir son offre et répondre au mieux aux attentes de la population.

Enfin, le Service Culturel incarne une véritable ambition de vivre ensemble, en favorisant la création de liens sociaux, en surprenant et en émouvant les habitants.

Au-delà de sa mission de diffusion culturelle, il contribue activement au bien-être et à l'épanouissement des angervillois, offrant à chacun l'opportunité de s'impliquer et de participer activement à la vie de la ville.

Ainsi, le Service Culturel d'Angerville se positionne comme un acteur incontournable, œuvrant au quotidien pour enrichir le tissu culturel et social de la ville, et offrir aux habitants des moments d'évasion, de découverte et de partage.

Quelques chiffres

Manifestations organisées à la

SALLE POLYVALENTE GUY BONIN

Nombre de jours de location en 2023 : **109**
(124 jours en 2022, soit -15 jours)

- Locations privées 7 jours
- Associations 26 jours
- Mairie 42 jours
- Agglomération 13 jours
- Cinéma..... 3 jours
- Spectacles, concerts 7 jours
- Lotos 7 jours
- Théâtre 4 jours

Manifestations organisées au

CENTRE CULTUREL

Nombre de jours de location en 2023 : **38**
(58 jours en 2022, soit -20 jours)

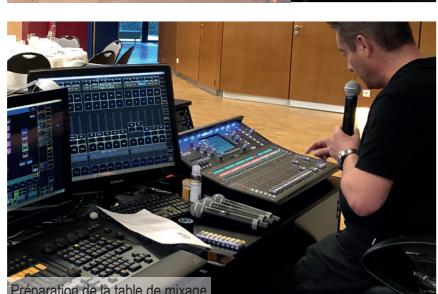
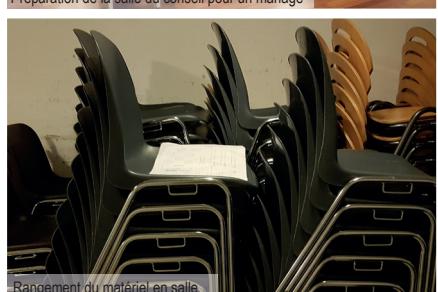
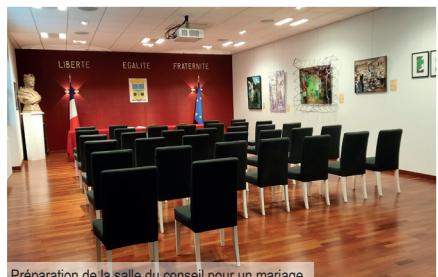
- Locations privées 29 jours
- Associations 7 jours
- Agglomération 1 jour
- Mairie 1 jour

Manifestations organisées à la

SALLE DES MAJORETTES

Nombre de jours de location en 2023 : **53**
(55 jours en 2022, soit -2 jours)

- Locations privées 40 jours
- Associations 13 jours





VILLE D'ANGERVILLE

Mairie d'Angerville

34, rue Nationale

91670 ANGERVILLE

Tél. : 01 64 95 20 14

www.mairie-angerville.fr



facebook



Instagram



Youtube



WhatsApp

